

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze, le dix neuf juin à dix huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué pour une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Jean-Marc MILESI, Adjoint au Maire.

Présents : M. Jean-Marc MILESI, Mme Dominique BARBA, M. MUNTER Daniel, Mme Laure BERDUGO, M. Christian LUQUE, M. Louis MACHUEL.

Absents excusés avec pouvoir : M. Georges ROUVIER donne pouvoir à M. Daniel MUNTER

M. Jean-Luc CABASSON donne pouvoir à Mme Dominique BARBA.

M. Bruno GERTOSIO-DEPIERRE donne pouvoir à Mme Laure BERDUGO

Mme Irma MONACO donne pouvoir à M. Jean-Marc MILESI.

Secrétaire de séance : Louis MACHUEL

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

Plan de Prévention des Risques Technologiques du dépôt de munitions de Canjuers


Monsieur l'Adjoint indique au Conseil municipal que le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du dépôt de munitions de Canjuers a été prescrit par arrêté du ministre de la défense du 19/12/2013. Ce projet de PPRT a fait l'objet de réunions d'association avec les personnes publiques associées. Il est actuellement en phase de concertation avec le public. Dans ce cadre, le projet de PPRT est tenu à la disposition du public en mairie depuis le 21/04/2015.

Il est rappelé que le périmètre d'exposition aux risques de ce PPRT ne s'étend pas au-delà des limites de l'emprise relevant du camp militaire de Canjuers.

Il convient également que le Conseil municipal émette son avis sur ce projet.

Vu l'arrêté ministériel du 19/12/2013 de prescription du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du dépôt de munitions de Canjuers ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents :

 **DECIDE** d'émettre un avis favorable sur le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du dépôt de munitions de Canjuers.

M. LUQUE Christian s'abstient de voter pour cette délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifié conforme

Le Maire
Georges ROUVIER

